

# LIBYE - CHRONIQUE INTÉRIEURE

Francois BURGAT\*

## LA LIBYE EN 1994 OU L'AUTORITARISME SANS L'ORDRE

En 1994, la politique étrangère et les événements majeurs de la politique intérieure sont, une nouvelle fois, inscrits sous le signe de l'ostracisme international que subit le régime du colonel Qaddhafi. Depuis deux ans, l'accusation portée contre les services secrets libyens d'être à l'origine de l'explosion en vol de deux appareils civils français (UTA) et américain (Panam) a débouché sur la mise en œuvre, sous l'égide de l'ONU, d'un embargo sur le transport aérien, les fournitures militaires et certains équipements liés à l'exploitation pétrolière (1). Alors qu'en 1994 les doutes se multiplient sur les fondements des accusations portées par l'administration américaine, les sanctions sont tout de même par deux fois reconduites. La réconciliation bilatérale avec le Tchad, la dénonciation de toute normalisation arabe avec Israël, le renforcement de la coopération sécuritaire avec l'Égypte et l'Algérie, (c'est-à-dire la lutte contre les oppositions islamistes) et les cérémonies de célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire du régime constituent les autres « points d'ancrage » de l'année diplomatique.

En politique intérieure, l'année est au carrefour d'une dynamique de réformes administratives et de tensions politiques qui transparaissent autant par les dissensions internes au sommet de « l'appareil d'État » (qui se répercutent en partie au niveau inter-tribal) que dans les appels renouvelés à la dénonciation des « traîtres » et autres « hérétiques » et, dans une moindre mesure, dans les communiqués de l'opposition en exil.

L'année 1994 permet par dessus tout de vérifier que, dans un système autoritaire, la raréfaction des ressources (due aux innombrables contraintes humaines et commerciales résultant de l'embargo aérien) ne nuit pas à celui qui en est désigné comme le « responsable », car il tire en fait une autorité supplémentaire de la gestion de la pénurie. L'embargo auquel est soumis Tripoli depuis le 15 avril 1992 n'a pas entamé de manière significative l'assise du régime. De fait, la popularité de l'auteur du petit *Livre Vert* était déjà en chute libre depuis le début de la décennie 1980, date de l'effondrement des recettes d'exportation pétrolières. Et la recette de survie du système s'était fort bien passée depuis très longtemps de tout ingrédient de nature démocratique. Le régime, dont les ressources financières se sont sensiblement réévaluées depuis

---

(\*) Chargé de recherches, CNRS-IREMAM.

(1) Les sanctions comportent également une réduction du personnel diplomatique et le gel des avoirs bancaires libyens à l'étranger.

la crise du Golfe et l'embargo sur l'Irak, parvient en fait à renouveler – en les rajeunissant – les appuis politiques nécessaires à sa survie en « achetant » l'adhésion de jeunes générations de militants. L'économie (ou plus exactement les finances, c'est-à-dire les recettes d'exportation en devises tirées du pétrole) bénéficie d'une conjoncture raisonnablement bonne. Mais elle continue à souffrir de toutes les contradictions d'une politique de libéralisation que les acteurs concernés n'acceptent pas de prendre au sérieux, et d'un secteur public qui, réduction des dépenses publiques(2) et bureaucratie oblige, fait plus que jamais preuve d'essoufflement.

L'immobilisme politique, aggravé ainsi par une ambiance de marasme économique, nourrit en tout état de cause une dynamique de radicalisation des oppositions dont l'exploitation a d'ores et déjà été entreprise par l'opposition. Mais celle-ci ne parviendra pas au cours de l'année à capitaliser d'une manière plus perceptible qu'en 1993 les nouveaux dividendes populaires dont elle dispose très vraisemblablement.

La Libye jamahiryenne paraît cumuler ainsi, à l'heure du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa « Grande Révolution de Septembre » 1969, les inconvénients d'un régime policier du type de la Tunisie voisine, sans en connaître les avantages relatifs que sont la confiance de l'environnement économique et politique occidental et la relative fonctionnalité de l'appareil économique.

### **Une dynamique de libéralisation avortée**

Le bilan des dix dernières années peut être globalement présenté comme une dynamique de libéralisation avortée. Entre les mois de mars 1987 et décembre 1989, en réponse aux chocs du raid américain sur Tripoli et Benghazi et de la débâcle militaire tchadienne, le régime avait entrepris de mettre en œuvre une politique de libéralisation brièvement esquissée en 1984, avant qu'une tentative de coup d'État montée au mois de mai de cette année-là par les opposants du Front National de Sauvegarde de la Libye, ne vienne y mettre un terme. L'ouverture économique (réintroduction du commerce privé, libéralisation du commerce extérieur et semi-privatisation d'une partie du secteur public) n'a pas été remise en cause mais elle n'a eu que des résultats limités, par manque de confiance des entrepreneurs dans le régime. L'ouverture politique intérieure amorcée en 1988 avec la libération de 400 prisonniers politiques environ, l'adoption de textes programmatiques en faveur des droits de l'homme, la libéralisation apparente du ton de la presse, offre de négociation à une partie de l'opposition en exil, etc., a fait long feu. Le registre répressif adopté dès le mois de janvier 1989 à l'égard de l'opposition islamiste intérieure et l'aveu d'échec des tentatives de communication avec l'opposition laïque, islamiste ou « royaliste » en exil est très vite avéré. L'ouverture politique vers le monde arabe, entreprise également à partir de 1988, est en revanche devenue réalité(3). Les relations de bon voisinage avec l'Égypte et la Tunisie revêtent

(2) Sans doute voulue par le régime pour anticiper l'impact d'un possible embargo pétrolier à venir.

(3) En février 1995, un jugement de la CIJ de la Haye a rejeté la revendication libyenne sur la bande d'Aouzou.

bien évidemment une importance toute particulière puisqu'elles seules permettent d'atténuer l'impact de l'embargo aérien. L'ouverture sur l'environnement occidental a quant à elle fait long feu également. L'affaire de l'usine chimique de Mrabta puis les accusations portées dans le cadre de l'affaire des avions de la Panam et de l'UTA ont mis un terme à une campagne très volontariste d'ouverture commencée avec l'arrivée de l'administration Bush. Le profil bas de Tripoli dans la crise du Golfe avait pourtant confirmé l'exceptionnel « assagissement » du leader libyen qui a renvoyé dos à dos l'agresseur de Bagdad et les princes du Golfe et, au risque de se couper de sa propre rue (et de certains de ses proches, notamment le commandant Jalloud, pour une fois plus nationaliste que lui), s'est abstenu de soutenir l'unification à l'irakienne.

### **La politique intérieure entre la réforme administrative et la résistance passive**

Le régime poursuit toutefois en 1994 un semblant de normalisation institutionnelle et met à l'étude un projet de constitution(4). La réforme administrative amorcée en 1993 par la création des municipalités est complétée, ou plus vraisemblablement amendée, par la création d'un échelon « régional » où vont être décentralisées certaines des compétences « ministérielles » des secrétaires généraux, ce qui semble avoir pour effet de (re)centraliser une partie des compétences attribuées aux communes par la réforme de 1993. La création des nouvelles instances « exécutives » décentralisées, dont le fonctionnement n'est pas encore totalement rodé, a été présentée en ces termes le 5 septembre 1994 par le colonel Qaddhafi (5) :

*« A cause de l'étendue du territoire libyen (...), et des grandes distances entre les sièges des secrétariats sectoriels et certaines localités, les Secrétaires (Ministres) font preuve de négligence vis-à-vis de telle ou telle région car ils n'ont pas (...) la capacité de couvrir la totalité du territoire national (...). C'est à cause de cela que tant de résolutions ne sont pas appliquées (...).*

*Après avoir étudié la carte de la Libye et vu que le Secrétariat du Comité Populaire Général était formé de 14 ou 15 secrétariats (sectoriels), j'ai mis en place un nouveau schéma. (...) J'ai donc proposé une solution (...) dont je voudrais souligner qu'elle (...) ne touche en rien les compétences des communes (...) qui sont des mini-États, indépendants, autonomes, ayant un organe législatif et un organe exécutif indépendants (...) dans les limites de leurs frontières. (Mais) au lieu d'avoir une multitude de localités géographiquement éloignées, par conséquent hors de portée des Secrétariats généraux sectoriels dont elles dépendent directement, ces localités auront chacune un Comité populaire (mini-gouvernement) qui dépendra du Comité Populaire Général au niveau national. Tous les secteurs importants qui nécessitent un suivi rapproché et constant seront (ainsi) reportés au niveau des localités. Le Secrétaire du C.P. à la Santé de Benghazi aura les mêmes compétences de celles du Secrétaire du C.P.G.*

(4) Qui formalise les bases constitutionnelles du régime tel qu'il fonctionne depuis 20 ans environ, plus qu'elle ne les réforme.

(5) Hippodrome de Tripoli, discours devant les Commandements populaires des villes et villages de Libye.

à la Santé de la Jamahiriya. (...) / Le Secrétaire du C.P.G. à la Réforme agraire et à la richesse animale, par exemple, est une copie identique du Secrétaire du même secteur au niveau des localités. (...) Au lieu d'avoir un seul Secrétaire pour la totalité du territoire, nous en aurons 13 ou 14 (cela dépendra du découpage) (6)».

Dans sa session du 29 janvier-2 février, le Congrès Général du Peuple a désigné un nouveau «gouvernement» qui semble avant tout consacrer la concentration du pouvoir dans les mains du «Guide» au détriment notamment du clan «Jalloud». Abdelmajid al-Qa'ud (7), connu pour son allégeance totale au «leader», succède au poste de premier ministre à Abou Zeid Omar Dourda, qui était lui même considéré comme un proche de Jalloud et qui prend le poste (modeste) de vice-président du Congrès Général du Peuple. Le secrétaire à la Justice est également considéré comme un proche de Qaddhafi.

## Tensions et Résistances

### *Les dissensions internes du leadership*

L'une des expressions de l'isolement du régime est cette marginalisation, perceptible en 1993, avérée en 1994, du commandant A. Jalloud. Vingt-cinq ans après la révolution, cette ultime dissension réduit désormais à trois seulement le nombre des survivants du Conseil de Commandement de la Révolution créé au lendemain du renversement du roi Idriss Senoussi (8).

(6) Les commandements populaires seront répartis selon les régions suivantes : 1. Khoms à Taourgha, 2. la plaine du Djefara, 3. de Ouadi al Raml à Janzour, 4. de l'ouest de Janzour à Ajelat 5, le Djebel Al Gharbi (Nefousa), 6. la région Centrale, 7. La pleine de Benghazi, 8. le Djebel al Akhdar, 9. al-Betnane (Sud du Djebel Al Akhdar), 10. al-Wahat – Jalo – Oujla – al-Jakhra – Koufra – Tazerbo et Marada, 11. al-Joufra (région comprenant Zella et Fouqha), 12. Fezzan, 13. de la région de al-Naggaza jusqu'à Sidi Asseid en passant par Tarhuna, 14. la région de Souf al-Jine qui comprend al-Hicha, Zemzem, Bunjem, Gheddahiya et Bani Walid.

(7) Les titulaires des secrétariats sont Al-Tahir al-Jehimi (Économie et commerce), Matuq Mohamed Matuq (Éducation, jeunesse et recherche scientifique), Omar Mustapha al-Muntassir (Affaires étrangères), Abdullah Salim al-Badri (Énergie), Jadallah Aziz al-Talhi (Grande Rivière, nouvellement créé pour «recaser» l'ancien ministre de l'Industrie) Ali al-Mahmoud al-Baghdadi (Santé et sécurité sociale), Fathi Ben Chatwan (Industrie), Ahmed Ibrahim, ancien directeur du Centre Mondial d'étude sur le Livre vert (Information, culture et mobilisation jamahiryenne), Mohammed Mahmoud al-Hijazi (Justice), Issa Abdel Kafi Seid (Réforme agraire et ressources animales), Mohamed Beit al-Mal (Planification et finances), Miftah Mohammed Kuyabah (Richesses maritimes), Giama Mehdaï al-Fazzani (Unité), Moubarak Abdullah al-Shamikh (Équipement et logement).

(8) Le rôle des survivants est par ailleurs tout à fait secondaire par rapport à certains membres des comités révolutionnaires, des services de sécurité ou simplement de la tribu des Qadhafa. Ont survécu à 25 ans de cohabitation avec le «Guide» : Abou Baker Jaber Younes, Mustapha Kharroubi et Khouildi al-Hamdi. Younes a été dégradé du rang de général à celui de colonel en 1986 et déchu de sa fonction de «Commandant Général des Forces armées en 1990» après l'entrée en vigueur théorique du concept de «peuple en armes». Mustapha Kharroubi a été écarté de ses fonctions successives de Chef de la sécurité de la Jamahiriya, adjoint au commandant général des Forces armées et chef d'État major, et nommé Inspecteur Général des Forces armées. Khouildi al-Hamdi a été écarté de ses fonctions de ministre de l'Intérieur en 1977 et assume depuis lors certaines missions diplomatiques auprès des chefs d'État du Maghreb. Tous les autres sont soit décédés, soit en résidence surveillée, soit en exil et dans l'opposition. Mohamed Najm et Mokhtar al-Gueroui ont tous deux démissionné très tôt. Le commandant Awad Hamza a été accusé de complicité dans une tentative d'insurrection en août 1975 et placé depuis lors, à l'instar du commandant Bachir Hawadi, en résidence surveillée. Abdelmoneim al-Houni a demandé l'asile politique à l'Égypte en 1975. Le capitaine Aboubaker al-Magharief est décédé dans un accident de voiture en août 1972 après avoir été soupçonné de complot contre Qaddhafi. Le capitaine Omar al-Meheichi, accusé de complicité dans le coup d'État manqué de 1975, a été «vendu» à Qaddhafi par le roi du Maroc en 1983 et exécuté. Sur la naissance du CCR, voir notamment les souvenirs de Abdelmoneim al-Houni in *al-Wasat*, avril 1995.

Le plus ancien camarade du fondateur de la Jamahiriya (9) est réputé avoir adressé au début de l'année 1994 un rapport à Qaddhafi contenant notamment les quatre exigences suivantes : la limitation de l'absolutisme du colonel en matière décisionnelle, la mise sur pied d'un nouveau gouvernement composé de gens « respectables », la dissolution pure et simple des Comités révolutionnaires et l'amorce d'une réforme en profondeur du système institutionnel. Qaddhafi aurait considéré le rapport comme « insurrectionnel » et la tension serait alors montée d'un cran avec son principal « opposant » intérieur. Alors que les tensions avec les autres membres du CCR se sont toutes soldées par une victoire du « Guide », A. Jalloud est en revanche demeuré « indéboulonnable ». Les sources de l'opposition (10) attribuent cette capacité d'obstruction et cette résistance au fait du nombre d'alliés dont dispose Jalloud dans les forces de sécurité d'une part, mais également au fait que Jalloud serait personnellement, et donc « physiquement » associé à la gestion de certains comptes bancaires étrangers dépositaires de capitaux très importants. Jalloud pourrait également « tenir » Qaddhafi en le menaçant de révélations compromettantes peut-être liées à l'aval que les États-Unis auraient donné au coup d'État contre le roi Idriss (11). Depuis l'exécution en octobre et novembre 1993 d'officiers accusés de soulèvement, des rumeurs de tensions entre les tribus respectives de Qaddhafi et de Jalloud ont aggravé la portée de ces déchirements entre les pères fondateurs de la révolution.

---

(9) Cf. *al-Wasat*, avril 1993. Abdessalam Jalloud, de son vrai nom Abdessalam Ahmed Ejjloud est issu d'une famille modeste de la tribu des Magariha, très importante numériquement et socialement dans le sud du pays. Ses membres sont aujourd'hui tout particulièrement présents dans l'armée et les services de sécurité, ce qui en fait la tribu la plus puissante après celle des Qaddhafa et des Werfallah et l'une des seules auxquelles le régime ait jamais accepté de confier des armes. Après des études secondaires à Sebha, A.J. a rejoint en 1963 l'académie militaire de Benghazi et en est sorti dans les dix premiers en 1965. Il dirige alors une section dont fait partie Moammar Qaddhafi, qu'il connaît depuis près de dix ans puisqu'ils sont réputés avoir organisé ensemble une manifestation en 1956. Il fait en 1967 un stage, non pas en GB comme le futur leader de la Jamahiriya, mais aux USA à Fort Benning, dans le Génie et gardera ainsi la réputation d'être plus proche des Américains, certaines sources accreditant même l'idée de contacts, un an avant le coup d'État de 1969, entre Jalloud et Qaddhafi et l'ambassadeur américain David Newsom, sur le site archéologique de Germa. Quelques mois avant la révolution, Jalloud, alors officier à la caserne de Jalo, a épousé une jeune fille de la famille tripolitaine al-'Agab. Au lendemain de la révolution, il épouse une autre fille de la puissante famille tripolitaine Izmirly.

Depuis 1969, Jalloud s'est acquis un solide capital de relations à la fois dans tous les secteurs de la fonction publique libyenne et sur la scène internationale, où il a connu de nombreux chefs d'État. Il a notamment présidé la première délégation officielle libyenne à s'être rendu à l'étranger (auprès de Nasser), il a présidé la commission qui a négocié l'achat des cent mirages français, négocié le non-renouvellement des contrats de concession des bases américaines et britanniques et les grandes concessions pétrolières américaines. Il a été ministre de l'Intérieur de janvier 1970 à juillet 1972, Premier ministre de juillet 1972 à mars 1977, date à laquelle il disparaîtra définitivement des structures gouvernementales. Il a supervisé le secteur vital du pétrole jusqu'en 1982, date à laquelle lui a succédé le colonel Hichkal (beau-frère du colonel Qaddhafi, qui allait être lui-même accusé de complot avec l'étranger et assassiné trois années plus tard). Il préside un temps les Comités révolutionnaires en 1977, l'année de leur création et, cette même année au lendemain de l'affrontement militaire avec l'Égypte, il se voit attribuer le grade de commandant d'État-major des Forces armées. Son rôle de superviseur des opérations militaires sera ensuite attesté au cours de la plupart des opérations tchadiennes.

(10) Cf. *al-Wasat*, *op. cit.*

(11) Cette dernière hypothèse se heurte toutefois à l'attitude des États-Unis, dont on voit mal pourquoi ils se seraient privés d'évoquer publiquement un épisode qui serait en mesure de nuire à la crédibilité de leur « adversaire » libyen.

### *L'inorganisation des oppositions en exil*

Si l'usure du régime est manifeste, la visibilité intérieure des oppositions demeure très faible et leur expression depuis l'étranger très divisée. L'opposition en exil, notamment aux USA et en Grande-Bretagne, appuyée sur une diaspora croissante, n'est pas parvenue en 1994 à faire, plus nettement qu'au cours des vingt-quatre années précédentes, la preuve de la réalité de son implantation à l'intérieur du territoire. En 1994, de nombreux indices semblent confirmer que Mansour Kikhia (ancien ministre des Affaires étrangères de 1972 à 1975, ambassadeur à l'ONU de 1976 à 1980) a bel et bien été transféré en Libye après son enlèvement en décembre 1993 au Caire, où il était venu participer à un congrès de l'Organisation arabe des droits de l'homme. Kikhia, leader de l'Alliance Démocratique Libyenne, venait de participer également à Alger à une tentative de coordination des oppositions. Et Qaddhafi avait quelques mois plus tôt intensifié ses menaces contre les « traîtres » et demandé notamment de « découvrir ceux qui collaborent avec les Américains et les tuer (12) ».

Au mois de février, l'une des deux principales formations d'opposition, le Front National de Sauvegarde de la Libye, a connu une scission supplémentaire, une quinzaine de ses membres dirigeants (dont deux de ses principaux financiers Majid Saber et Hussein Safraki et l'ex-leader de l'armée du FNSL, le colonel Khalifa Abou Haftar) entendant se démarquer de la ligne jugée trop « pro-américaine » (13) et trop individualiste de son fondateur Mohamed al-Megharief.

### *Les comités révolutionnaires*

La valse lente du statut des Comités révolutionnaires, au cœur de toutes les réclamations de l'opposition en exil, continue. Condamnés un jour, ils ressurgissent le lendemain pour être soudain critiqués publiquement à nouveau et néanmoins refaire bientôt surface. En perte de vitesse jusqu'en 1992, l'embargo semble leur avoir redonné un rôle central, en dépit des critiques qui leur sont de loin en loin adressées par le leader. Depuis la mise à l'écart d'Abdessalam Jalloud, c'est Mohammed Saud qui a émergé comme responsable de cette milice du régime que sont les Comités révolutionnaires et a entrepris de les restructurer. Les Comités ont donc maintenant une branche domestique plus particulièrement chargée de la lutte contre l'opposition et une branche internationale, divisée en vingt-cinq secteurs de compétence. Les membres de la section internationale se permettent de concurrencer très ouvertement l'action du ministère des Affaires étrangères (dont les ambassades sont réduites à un

---

(12) L'ex-président algérien Ahmed Ben Bella aurait depuis lors recueilli pour sa part un quasi-aveu de la part du colonel Qaddhafi qui, s'étant entendu reprocher d'avoir manqué à sa parole de ne jamais toucher à Kikhia, aurait rétorqué : C'était un traître. Les témoignages circulant dans les milieux d'opposition à la fin de l'année 1994 permettaient alors de considérer que l'ancien ministre des Affaires étrangères était encore en vie. L'épouse de Mansour Kikhia a reçu de la part d'amis proches la confirmation de la présence de son mari en Libye où elle s'est rendue le 17 juin pour tenter d'influer sur sa situation.

(13) Depuis l'épisode tchadien, qui a vu les dissidents libyens « exfiltrés » aux USA via plusieurs pays d'Afrique noire, le soutien de la CIA au Front est devenu particulièrement ostensible.

strict rôle « consulaire » et administratif) et les deux contribuent ainsi à donner à la diplomatie de Tripoli ce double registre qui déroutent tant ses destinataires. En 1994, les membres de la branche internationale sont notamment invités à approcher les industriels étrangers pour les convaincre que leur avenir commercial en Libye est lié à l'intensité de leur action en faveur de la levée des sanctions. Après que leur pouvoir ait semblé régresser globalement, la réunion du 10 au 12 juin 1994, montre que les « *lajane thawria* » demeurent plus que jamais un des cercles essentiels du pouvoir (cf. *annexe*).

### ***Les affrontements armés***

La révolte armée qui avait défrayé la chronique du mois d'octobre 1993 connaît un épilogue judiciaire avec les « aveux » télévisés de quatre des protagonistes, tous membres de la tribu des Warfalla originaires de la région de Beni Walid, dont trois officiers (le colonel Miftah Mohamed Qarum al-Warfelli, le major Khalil al-Jidik et Ramadan al-Ghihuri) et un civil du nom de Saïd Misbah al-Amin al-Zubaydi. Selon des sources de l'opposition, cinquante-cinq officiers risqueraient aujourd'hui la peine de mort(14). Les repentis « admettent » avoir donné des informations (sur l'usine de Mrabta et les recherches nucléaires conduites en Libye) à la CIA et au leader du Front National pour la Sauvegarde de la Libye, M. al-Megharief.

### ***La gestion de l'islamisme***

Les préoccupations évidentes du régime confirment en Libye les conclusions qu'autorise le comparatisme à l'échelle maghrébine : c'est dans le terroir islamiste que se constituent les seules oppositions dotées d'un ancrage social mesurable et perçues en tant que telles comme suffisamment dangereuses par les régimes pour qu'ils concentrent sur elles offensives idéologiques et quadrillages policiers. La stratégie du régime libyen continue en 1994 à se composer d'un mélange complexe et souvent contradictoire de répression générale à l'intérieur, assortie toutefois de timides tentatives de récupération d'une partie des groupes, mais également de velléités d'instrumentalisation à son profit des formations qui prospèrent chez ses voisins arabes(15), et de récupération et surenchère verbale enfin vis-à-vis de son environnement à la fois arabe et occidental. Le but est d'apparaître et d'être sollicité sur la scène occidentale (et jusqu'à un certain point, sur la scène maghrébine également) comme un médiateur et un partenaire obligé « dans la lutte contre l'intégrisme » ou, à défaut, d'être redouté comme un possible facteur potentialisateur, voire un chef d'orchestre de la montée en puissance du seul courant politique que l'opinion occidentale semble véritablement redouter.

(14) *Country Report (Libya)*, The Economist Intelligence Unit, 3<sup>e</sup> trim. 1994.

(15) Tripoli a tenté de fédérer les courants islamistes (non libyens) à une « Direction islamique mondiale » créée en septembre 1989. Ces efforts sont toutefois partiellement discrédités par la collaboration sécuritaire très effective qu'a développée depuis lors le régime avec ses voisins maghrébains, tout particulièrement l'Égypte, à qui des activistes supposés ont été régulièrement livrés.

Mais ces multiples postures, difficiles à mesurer conjointement de façon crédible, ont pour effet de s'annuler entre elles à bien des égards. Globalement, le colonel Qaddhafi n'est pas perçu comme un paramètre essentiel de la dynamique islamiste. Il en va en fait de la « politique islamiste » du colonel comme des autres compartiments de sa politique étrangère ou intérieure : en 1994, elle ne parvient pas à renouveler significativement son image brouillée, à la fois très négative dans ce compartiment de la mobilisation politique libyenne, arabe ou plus largement musulmane et peu centrale dans le regard occidental. Ailleurs que chez ceux (notamment le Parti du Travail égyptien) qui espèrent conserver une partie des subsides qu'il a un temps accordés presque sans compter, l'image du Colonel en terroir islamiste est presque – sinon tout à fait – aussi négative que celles des autres leaders de la région. Le ton de son intervention devant le « Commandement islamique mondial » qu'il a créé en septembre 1989 (au lendemain des affrontements de Benghazi) dans le cadre de sa contre-offensive idéologique est assez révélateur du sentier étroit et parfois sinueux de cette stratégie. Comment faire des ressources idéologiques de l'islamisme un élément de sa transaction à la fois avec ses voisins arabes et ses adversaires occidentaux, sans pour autant cesser de les combattre devant sa propre porte ? L'exercice de communication doit respecter un difficile équilibre entre la mobilisation à des fins internationales et le respect des régimes en place (dont le sien) : *« Personnellement, je ne soutiens aucun mouvement islamiste qui veut accéder au pouvoir. (...) Nous ne voulons pas tomber dans le piège de l'ennemi. Ainsi, tout mouvement, groupe ou organisation islamiste qui adhérerait à ce commandement en pensant un jour arriver au pouvoir se trompe. Si l'un de ces mouvements accède au pouvoir il sera transformé en agent de l'ennemi. Le problème n'est pas au niveau du pouvoir mais au niveau de la rue. Dès que vous pouvez contrôler et mobiliser la rue, le veto passe dans les mains des masses populaires islamiques »*.

Dès le 18 janvier, le ton répressif a été donné pour l'année, la population étant invitée à abattre « sur place » et sans autre forme de procès les « traîtres » et les « hérétiques » (terminologie habituellement employée pour désigner les opposants islamistes) et à incendier leurs biens. La population est fermement conviée à participer activement au quadrillage organisé dans chaque *mahallat* (commune) par les commandements révolutionnaires à qui il revient de tenir des fichiers de chacun de leurs membres. En cas de trouble dans une commune, a clairement fait savoir le colonel, « tous ses membres seraient tenus pour responsables ». Le 3 août, dans une tribu du sud (Zintane) où il était en tournée, la même rhétorique de la responsabilité collective a été développée : *« Lorsque des « traîtres » sont découverts dans une tribu, le peuple libyen considère automatiquement que tous les membres sont des traîtres. Il méprise la tribu et l'humilie »*.

D'autres terroirs idéologiques qu'islamistes existent de toute évidence sur le marché de l'opposition intérieure, ne serait-ce que ceux d'une partie des élites au pouvoir, où n'évolue manifestement aujourd'hui aucune « seconde génération » d'adeptes du *Livre Vert* et de l'idéologie jamahiriyenne. Dans l'hypothèse d'une disparition physique du fondateur de la Jamahiriya, tout porte en effet à

penser que la transition ne s'opérerait pas sur le registre de la continuité idéologique. Ni le système d'alliance, ni les orientations de politique étrangère n'en seraient pour autant transformés radicalement.

### *Politique étrangère*

Le premier terroir de cristallisation du discours de politique étrangère et l'axe central de la diplomatie demeure plus que jamais en 1994 la résistance à l'embargo aérien et militaire imposé par les Nations Unies pour sanctionner le refus de la Libye de livrer sans condition ses deux ressortissants, Basset Ali Magrahi et Lamine Khalifa Fhimah, suspectés par les autorités américaines. Vient ensuite le rejet du processus de normalisation avec Israël, condamné comme marquant la capitulation de l'OLP. *«Les États-Unis croient que la menace, la démonstration de la force et l'embargo finiront par imposer à la Libye la reconnaissance de ce qu'on appelle Israël et la pousseront à la capitulation»* déclare ainsi le colonel le 5 octobre à *al-Wahat*. *«Mais nous leur disons que le langage de la menace et de la démonstration de la force ne fera que consolider notre détermination à la résistance et à la confrontation»*. La nouvelle de contacts israélo-tunisiens donne de la même manière lieu à une virulente réaction de l'agence JANA : *«Cette nouvelle déclaration montre le degré de dégradation, de capitulation et de renonciation aux causes sacrées et aux droits de la nation et l'abdication devant l'ennemi israélien sans contrepartie»*. Elle est la *«continuation du déclin et de l'effondrement des positions arabes face à l'arrogance israélienne croisée qui déferle sur la région arabe, cherchant à y imposer l'hégémonie sioniste»*.

La réconciliation avec le Tchad, en application du jugement de la Cour internationale de la Haye qui a donné tort à la revendication libyenne sur Aouzou constitue le troisième temps fort de l'année (16). Seuls demeurent avec Ndjaména deux contentieux mineurs : un puits creusé en territoire libyen dont l'accès est précieux pour les citoyens d'Aouzou et l'aéroport construit par les Libyens sur le territoire au cours de leur présence.

Ultime jalon, qui procure au régime, à ses partenaires et aux observateurs l'occasion de faire un bilan de ses entreprises : la célébration (en l'absence du Commandant Jalloud) du 27<sup>e</sup> anniversaire du régime. Les célébrations vont donner à quelques journalistes occidentaux peu séduits par l'ampleur des festivités l'occasion d'ironiser, pas complètement à tort, sur l'essoufflement du régime : *«La carrosserie de la révolution a été remise à neuf, mais pas le moteur»*. *«La révolution a 25 ans mais elle fait plus que son âge»*. Elles vont plus sûrement encore souligner l'isolement dans lequel se trouve Tripoli. Les

---

(16) *«Conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice en date du 3 février 1994 concernant le conflit régional entre la Libye et la République du Tchad, conformément à l'accord signé le 03 avril 1994 entre la Grande Jamahiriya et le Tchad concernant les modalités d'application de l'arrêt de la CIJ, la Grande Jamahiriya et le Tchad déclarent que le retrait de la direction libyenne et des forces libyennes est effectué à partir de ce jour, le 30 mai 1994, sous l'agrément des deux parties et la supervision de l'équipe d'observateurs de l'Organisation des Nations Unies à Aouzou. Cet accord est signé en date du trente mai 1994 au village d'Aouzou»*.

délégations de rang présidentiel sont rarissimes. Le seul chef d'Etat membre de l'Union du Maghreb Arabe présent, le général Zeroual, est manifestement venu parce que, dans la tempête politique qu'il traverse lui même, il mesure sans doute le pouvoir de nuire de son voisin libyen, à qui il serait facile d'armer les groupes islamistes dont il tente de se débarrasser. Mais, à un voisin soudanais près (Omar al-Bechir, dont le régime est l'objet d'un ostracisme international à peu près comparable), l'environnement arabe n'est pas plus empressé que les Européens à venir marquer sa solidarité vis-à-vis d'un régime qui fête son quart de siècle sous le coup d'un embargo dont la légitimité est pourtant fort loin d'être au-dessus de tout soupçon. De l'Europe, seuls sont venus les représentants de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Hongrie, de Malte, de la Turquie, de l'ex-Yougoslavie, de la Russie et de la Croatie (17).

Les discours du 25<sup>e</sup> anniversaire illustrent une fois de plus la stratégie dualiste du froid et du chaud qui est depuis plusieurs années celle du régime. Les menaces et les agressions verbales semblent en fait y ruiner par avance la portée des efforts de transparence, les appels à la conciliation et autres concessions en tous genres. Au chapitre de la bonne volonté, qui, dans l'affaire de l'embargo, n'a pas été absente, la réaffirmation que la Libye a fait preuve de la plus grande souplesse : *« La Libye a présenté toutes sortes de solutions, elle a fait preuve de souplesse, de bonne volonté. Elle a tendu la main, mais ils demandent l'impossible. S'il n'y a pas de langage commun entre nous, de notre côté, nous ne pouvons pas comprendre leur langage. S'ils prétendent qu'il n'y a pas de justice en Libye, nous non plus nous ne croyons pas qu'il y ait une justice en Grande-Bretagne ou aux États-Unis. Nous respectons la Charte des Nations Unies. Nous appliquerons la Charte des Nations Unies et la Convention de Montréal. Qu'ils se frappent la tête contre le mur si cela les soulage. S'ils veulent agir contre la volonté de la Communauté internationale, ils n'ont qu'à se moquer de la Charte des Nations Unies et se comporter contrairement à ses textes ».*

Les concessions ont englobé le retrait du soutien à l'IRA, assorti vraisemblablement de la dénonciation de certains des activistes impliqués : *« Quand la Grande Bretagne s'est tournée contre nous, nous avons armé l'IRA et nous avons transféré le combat à l'intérieur de Londres. C'est vrai. Mais nous avons coupé les aides et les armes, sans subir de pressions, dès que les opérations menées par l'IRA ont touché les civils innocents et ne se sont plus limitées aux cibles stratégiques militaires ».* Au chapitre des menaces celle *« d'ouvrir les dépôts d'armes aux deux millions de Libyens entraînés au combat et de leur ouvrir la frontière. Nous ferons sauter la soupape de sécurité en Afrique du Nord et nous étendrons la guerre de l'Atlantique au Golfe ».*

Le défilé militaire, où plusieurs milliers de blindés sont présentés à la presse internationale, est manifestement conçu comme un message d'avertissement. *« Certains croient que la disparition de l'Armée traditionnelle est un affaiblissement des potentiels militaires de la Jamahiriya. (...) Nous avons donc tenu à organiser cette parade, pour montrer les armes offensives, les milliers de*

(17) Voir ci-après la contribution de Maurice FLOKY. Un seul des membres de l'UMA est présent.

*chars et de blindés et de bombardiers (...). Plus d'un million de Libyens, dont les armes sont stockées dans les dépôts, sont prêts à combattre immédiatement s'il le faut. Ces Libyens ont reçu une formation militaire sophistiquée sur toutes sortes d'armements».*

Les critiques se concentrent sans surprise sur ces États-Unis que, depuis l'effondrement de l'URSS, les acteurs dits secondaires de la scène internationale identifient à juste titre comme les maîtres d'œuvre de l'interventionnisme onusien. «*Ce globe appartient à 150 peuples qui ont le droit de lutter pour leurs droits sur cette terre. Avoir été sur la lune ne donne pas le droit aux États-Unis de posséder la terre. La conquête de l'espace montre la vanité et l'arrogance des États-Unis. Le fait d'avoir planté leur drapeau sur la lune les rend arrogants mais ils ne pourront jamais planter leur drapeau sur une terre dont le peuple est prêt au combat comme le peuple libyen*». Les drapeaux français, britannique et américain sont piétinés au cours d'une des cérémonies officielles. Le chargé d'affaires français quitte la cérémonie. Le chargé d'affaires libyen à Paris est convoqué.

La réconciliation avec le Tchad met elle aussi en scène une Libye «raisonnable», acceptant pour la seconde fois le verdict d'une Cour Internationale de Justice. La visite à Tripoli du chef de l'État tchadien est l'occasion d'une réconciliation au nom de l'arabité et de l'anticolonialisme «*Nous sommes soulagés de voir aujourd'hui que le problème sur lequel comptait le colonialisme, à savoir le différend frontalier, est écarté. (...) En réglant ce problème frontalier de façon définitive, nous avons vaincu le colonialisme de nouveau. Nous avons éclipsé ses espoirs pour toujours. Nous avons tiré le tapis sous ses pieds et avons refermé les fêlures sur lesquelles il spéculait pour entrer. Le colonialisme est sans doute en train de nous contempler avec regret parce que ses rêves et ses souhaits se sont brisés*».

*«En réalité, les peuples libyen et tchadien sont d'une même origine. Le peuple tchadien est le fruit des vagues de migrations arabes anciennes, remontant à plus de cinq mille ans, et qui se sont lancés de la Péninsule arabe. Ce sont ces mêmes migrations qui ont peuplé le Soudan et le Tchad».*

## Repères économiques

### Grands indicateurs 1994

Source : *Country Report Libya*, 4<sup>e</sup> trim. 1995

Production de brut en milliards de b/J :	1,38
Taux de change du DL :	0,310
Exportation FOB en milliards de \$ Us :	7,34
Importation FOB en milliards de \$ US :	6,28
Population estimée :	5,2

***Destination des principales exportations en 1994 en pourcentage du total (estimations)***

Italie	39,0
Allemagne	17,7
Espagne	11,7
Grèce	5,7
France	4,8
Turquie	3,3
Suisse	2,8
G.B.	2,6

***Provenance des principales importations en 1994 en pourcentage du total (estimations)***

Italie	18,9
Allemagne	16,0
G.B.	7,5
France	6,3
Turquie	5,1
Japon	4,1
Belgique-Luxembourg	4,0
Tunisie	4,0

Une certaine confusion règne dans l'appréciation de la répartition des dépenses publiques dont on pressent seulement qu'elles ont été fortement comprimées, de nombreux projets industriels étant abandonnés, notamment du fait du gel des avoirs bancaires à l'étranger. Depuis 1991 en effet, le rapport sur *Le développement dans le monde* de la Banque Mondiale ne contient plus de données relatives à la Libye. Les statistiques autres que celles du commerce extérieur sont donc le plus souvent des estimations. Cette relative opacité serait voulue par les autorités pour rendre plus difficile l'application d'un éventuel embargo pétrolier. Seuls les « éléphants blancs » de la politique économique, comme les nomment les fonctionnaires des organisations internationales, continuent à être financés : c'est tout spécialement le cas de la « grande rivière artificielle », qui est demeurée à l'abri des restrictions budgétaires, mais dont la rentabilité demeure discutée par les experts : « concept pétrolier appliqué à l'eau » selon le responsable d'une compagnie pétrolière étrangère, elle aurait sans doute pu être remplacée par des usines de désalinisation, moins coûteuses et dotées d'une durée d'exploitation illimitée. Les premiers apports hydrauliques n'ont de surcroît nullement résolu le problème de la mise en valeur des terres nouvellement irriguées.

Le plan triennal 1994-1996, adopté au cours de la session de janvier du CGP, mais dont on ne sait s'il va être réellement pris en compte car les fonds impliqués semblent ne pas être disponibles, annonce un allègement des restrictions budgétaires qui doit permettre en théorie de relancer les grands projets gelés depuis l'instauration de l'embargo, notamment dans les secteurs

de l'énergie électrique (génération et distribution), des transports, communications et services publics (avec la construction de 721 km de routes, l'augmentation de la capacité des ports existants de 11,5 à 14,5 millions de tonnes et la création de 74 500 nouvelles lignes de téléphone) et l'augmentation de la flotte de pêche et des capacités de stockage et de transformation.

Les conséquences économiques de l'embargo se mesurent pour l'essentiel en terme d'inflation (estimée à 45 % pour 1994) mais également de déficience en matière de traitement par voie aérienne des cultures dont aurait résulté une baisse estimée à 44 % de la production agricole. Les approvisionnements en biens sous embargo semblent en revanche continuer à se faire sans trop de difficultés tant les intermédiaires sont nombreux pour exploiter ce genre de situation, pour autant que le destinataire ait les moyens de payer un surcoût de 300 à 400 % et d'accepter des délais de livraison accrus. Le déplacement des personnes passe de 3 ou 4 heures en moyenne à une journée entière voire davantage lorsque les vols surloués obligent les candidats à l'expatriation à passer une nuit ou plus à l'aéroport de Jerba.

L'année 1994 se conclut sur le renouvellement des sanctions onusiennes (30 novembre) et sur la nième protestation du secrétariat aux Affaires extérieures qui, face aux curieuses manières françaises, ne manque pas totalement de pertinence : *«La Libye avait montré sa disposition pour une coopération totale et avait invité le Juge d'instruction français à se rendre en Libye, mais la façon que le magistrat français a choisie pour se rendre en Libye, à savoir à bord d'une frégate armée de missiles balistiques et de nombreuses autres armes lourdes – c'est à dire un armement de guerre – n'a aucun rapport avec la coopération attendue».*



# ANNEXES

## CHRONOLOGIE

### Janvier

13. Le colonel Qaddhafi exhorte les Libyens à se montrer capables de vivre sans les ressources du pétrole.

### Février

2. Le Congrès Général du Peuple élit un nouveau gouvernement dirigé par Abdel Majid al-Kaoud. Le chef de la diplomatie Omar al-Muntasir reste en poste. Le Premier ministre Abou Zeid Omar Dourda est nommé vice-président du Congrès Général du Peuple.

3. Arrêt de la Cour Internationale de Justice donnant tort à la Libye dans le contentieux territorial relatif à la bande d'Aouzou.

17. Le colonel Qaddhafi déclare instaurer l'application de la Charia.

24. Visite à Tripoli du général tchadien Abdelkader Wadal portant une demande de retrait des troupes libyennes de la bande d'Aouzou.

27. La Libye menace de se retirer de la Ligue arabe pour dénoncer son incapacité à obtenir la levée des sanctions.

### Mars

Un couple de touristes allemands est agressé et meurt de ses blessures. L'homme, Silvain Becker, s'avère être un officier du contre-espionnage.

7. Début des négociations sur le retrait des troupes libyennes de la bande d'Aouzou.

### Avril

4. Signature à Syrte de l'accord libyo-tchadien consécutif à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice sur la bande d'Aouzou.

18. L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* confirme que la Libye n'a pas été le seul acheteur des détonateurs suisses MST-13 employés dans l'affaire de Lockerbie. C'est là un indice supplémentaire qui jette le doute sur la culpabilité libyenne. L'ancien responsable du KGB, Leonid Sherbaschin, déclare n'avoir jamais été approché par les enquêteurs américains sur l'affaire de Lockerbie.

**Mai**

30. Début du retrait des forces libyennes de la bande d'Aouzou.

**Juin**

17. L'épouse de M. Kikhia (Baha Omary, d'origine syrienne) se rend à Tripoli pour enquêter sur les circonstances de la disparition de son mari au Caire.

15 au 18. Blaise Compaore, Président du Burkina Faso, Mohamed Ousmane, Président du Niger, Alpha Omar Konare, Président du Mali, en visite de travail à Tripoli.

**Août**

5. Les sanctions sont prorogées par le Conseil de sécurité de l'ONU pour 120 jours. Condamnation par les non-alignés.

– L'ambassadeur libyen à Bamako participe à la réunion de six pays du Sahel sur la question Touareg. Tripoli avait été accusé par certains des États concernés d'avoir armé les Touaregs.

30. Visite du Président algérien Liamine Zeroual à Tripoli.

**Septembre**

1. Cérémonies du 25<sup>e</sup> anniversaire de la révolution de septembre.

**Octobre**

2. Dénonciation de la normalisation des relations entre Israël et la Tunisie.

**Novembre**

5. Visite du chef de l'État Ougandais Youri Museveni.

15. Ouverture d'une « Société de Change et des Services Financiers » (Société Libyenne par Actions), permettant aux citoyens libyens d'obtenir des devises étrangères sous forme de chèques touristiques (*traveller's checks*) et d'acheter des titres et des actions.

30. Reconduction des sanctions par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

**Décembre**

2. Le ministère libyen des Affaires étrangères proteste contre la reconduction des sanctions.

# DOCUMENT

## Les instruments de la mobilisation idéologique

COMMUNIQUÉ FINAL DES COMITÉS RÉVOLUTIONNAIRES  
Tripoli du 10 au 12 juin 1994

### Les résolutions

#### PREMIÈREMENT

*Respecter les résolutions des rencontres révolutionnaires précédentes et les considérer comme programme de travail que le Mouvement vise à mettre en œuvre.*

#### DEUXIÈMEMENT

*En vue de mettre en place des forces révolutionnaires de défi, les Comités Révolutionnaires s'engagent à respecter ce qui suit :*

#### I – Au niveau local

##### A. les missions d'action

1. Enrôlement dans des commandos et des phalanges révolutionnaires de combat, aptes à conduire des opérations militaires dans n'importe quelles conditions.

2. Les Comités Révolutionnaires s'engagent à soumettre leurs membres à des programmes de culture idéologique révolutionnaire, seul moyen permettant au Mouvement de sensibiliser les masses aux conspirations des ennemis et à leurs méthodes. Par le biais :

a) de l'auto-instruction ;

b) d'un programme de formation et en insérant des instituteurs révolutionnaires à tous les niveaux de l'enseignement ;

c) de stages de formation révolutionnaire.

3. Développement de l'intérêt porté aux « Tribunes d'Instigation » et aux « Chapelles de la Culture ». Importance de la mise en valeur du rôle des Comités Révolutionnaires dans la stimulation de l'esprit de défi et de résistance afin de confondre les calomnies de certains mouvements destructeurs qu'il faut anéantir pour purifier la société.

##### B. les missions d'orientation

1. Les Comités Révolutionnaires s'engagent à exhorter, de façon permanente et continue, les masses des Congrès populaires de base à appliquer le programme révolutionnaire, considéré comme une nécessité du progrès et du développement.

2. Convaincre les Congrès populaires de base que la production, l'agriculture, la science, le défi, l'ascétisme et la sensibilisation aux conspirations des ennemis sont des armes de confrontation.

3. Inciter les masses populaires à unir leurs rangs qu'elles doivent purifier de tous les éléments lâches et agitateurs, à anéantir les conspirateurs, les espions, les traîtres et les agents, pour pouvoir se tenir sur un terrain solide quand il faudra faire face à l'ennemi.

## **II – Au niveau communautaire**

1. Affirmer que l'unité arabe est un choix irrévocable des masses populaires. Le Mouvement des Comités Révolutionnaires assume la pleine responsabilité nationale pour appeler à la concrétisation de cette unité et à sa préservation.

2. Faire face à toutes les incitations à la division et positions régionales des agents qui se réfugient à l'abri des frontières, les démasquer au niveau de leur culture et de leur comportement par une lutte permanente afin d'enraciner la conscience unioniste dans l'esprit des masses de la Nation Arabe.

3. Les Comités Révolutionnaires affirment que la cause palestinienne est leur cause fondamentale et s'engagent à dévoiler et démasquer toutes les tentatives défaitistes qui cherchent à liquider cette affaire et appellent à faire échec à ces tentatives.

4. Le Mouvement des Comités Révolutionnaires déclare son attachement à l'unité yéménite et appelle les masses arabes au Yémen à prendre conscience des dangers de cette machination qui veut les diviser, nuire à leurs intérêts, détruire leurs capacités et potentiels et les empêcher ainsi d'assumer leur responsabilité nationaliste.

5. Mettre en place un programme incitant les organisations, organismes et forces populaires arabes à accélérer l'avènement de l'unité arabe totale.

6. Prendre en considération le rôle joué par la Rencontre du Dialogue Révolutionnaire Démocratique Arabe.

7. Participer à toutes les activités culturelles et idéologiques des masses arabes.

## **III – Au niveau mondial**

1. Le Mouvement des Comités Révolutionnaires affirme que la question de la Libération est unique et indivisible et s'engage à la défendre et à soutenir ceux qui luttent pour elle ;

2. Incite tous les peuples du monde à instaurer l'État des masses et à dévoiler l'hypocrisie des régimes politiques policiers ennemis de la liberté ;

3. Renforcera ses efforts idéologiques afin de créer des Comités Révolutionnaires aptes à répandre la Troisième Théorie Universelle et à faire face aux ennemis de la liberté et des droits de l'homme ;

4. Appelle à faire front à l'hégémonie impérialiste politique, économique ou culturelle, à dévoiler ses dangers pour les peuples et à révéler les aspects négatifs de ce qu'on appelle le Nouvel Ordre Mondial ;

5. Exhorte les masses à former un front populaire mondial pour contrecarrer les complots impérialistes ;

6. Invite à poursuivre les contacts avec les mouvements des Verts, les mouvements alternatifs, les écologistes, les organismes de base et toutes les forces qui aiment la paix parce que ce sont des mouvements qui veulent consolider la paix dans un monde où règne la justice en préservant l'être humain des catastrophes et de la pollution.